

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22 mars 2026

POUR AFFICHAGE

DIMANCHE 22 MARS 2026 - 10H00
AU CENTRE CULTUREL LE TRISKELL
RUE MSTISLAV ROSTROPOVITCH

ORDRE DU JOUR :

- INSTALLATION CONSEIL MUNICIPAL

1. INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

- 1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE - APPEL NOMINAL ET INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL
- 1.2 DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SÉANCE
- 1.3 ÉLECTION DU MAIRE
- 1.4 DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE
- 1.5 ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE
- 1.6 PROCLAMATION DU TABLEAU OFFICIEL
- 1.7 INDEMNITES DE FONCTION DES ÉLUS
 - 1.7-A DÉLIBÉRATION FIXANT LES INDEMNITES DE FONCTION DES ÉLUS
 - 1.7-B DÉLIBÉRATION FIXANT LES MAJORATIONS DES INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS
- 1.8 LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL
- 1.9 DÉLÉGATIONS D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE
- 1.10 CRÉATION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES
- 1.11 COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
 - 1.11-A CONSTITUTION DE LA COMMISSION
 - 1.11-B ÉLECTION DES MEMBRES
- 1.12 CRÉATION ET COMPOSITION D'UNE COMMISSION CONSULTATIVE DES MARCHÉS ET ACCORDS-CADRES PUBLICS
- 1.13 CONSTITUTION DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC : ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE DE LA COMMUNE DE PONT L'ABBÉ
- 1.14 CRÉATION DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES
- 1.15 DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE AU SEIN DES ORGANISMES EXTÉRIEURS
 - 1.15 A – SECTEUR SOCIAL, SCOLAIRE, CULTURE ET PATRIMOINE
 - 1.15 B – SECTEUR SÉCURITÉ

1.16 DÉSIGNATION DES ÉLUS RÉFÉRENTS

1.16 A – SÉCURITÉ ROUTIÈRE (ERSR)

1.16 B – ACTIONS MUNICIPALES DU PLAN NATIONAL NUTRITION SANTE (PNSS)

1.16 C – CORRESPONDANT DÉFENSE

1.16 D – COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE POUR LE PERSONNEL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

1.17 DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE PONT-L'ABBÉ AU SEIN DU CONSEIL PORTUAIRE DU PORT DÉPARTEMENTAL DE LOCTUDY – ILE TUDY

1.18 FORMATION DES ÉLUS MUNICIPAUX

1.19 FRAIS DE DÉPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

1.20 FRAIS DE MISSION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

2. PERSONNEL

2.1 DÉLIBÉRATION DE PRINCIPE AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS DE REMPLACEMENT

2.2 DÉLIBÉRATION AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS SUR DES EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIÉ A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ

2.3 DÉLIBÉRATION AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS SUR DES EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIÉ A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉ

2.4 AVANTAGES SOCIAUX SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ACCORDÉS AU PERSONNEL

3. CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

3.1 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES ET ÉLECTION DES MEMBRES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL

4. SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DU FINISTÈRE (SDEF)

4.1 DÉLÉGATION DE POUVOIR-SIGNATURE DES CONVENTIONS FINANCIÈRES POUR LES TRAVAUX RÉALISÉS PAR LE SDEF DANS LE CADRE DE REMPLACEMENTS OU DE RÉPARATIONS DE MATÉRIELS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ACCIDENTÉS OU EN PANNE

Une photographie de l'ensemble des membres Conseil Municipal installé ainsi qu'une photographie individuelle seront réalisés à l'issue du Conseil.



**Le Maire,
Stéphane LE DOARÉ**